

Prélèvement automatique :

- 1) signer la demande de prélèvement en haut en la datant
- 2) Remplir le premier cadre avec les nom et prénoms, la date du premier prélèvement et la périodicité (soit mensuelle ou tous les 2, 3, ou 6 mois) et le montant à débiter qui correspond à un prélèvement
- 3) Compléter le bas du document avec les nom, prénoms, l'adresse, le numéro de compte ainsi que l'adresse de votre établissement bancaire ou postal.
- 4) **Joindre un RIB**
- 5) Dater et signer

Attention chaque formulaire doit comporter deux signatures